



15 **EIA** Les ingénieurs rencontrent les entreprises
17 **FORÊT** Les effets bénéfiques de Lothar
18 **LE BRY** Des citoyens avec Innocent Semuhire

19 **MAULES** Enquête administrative ouverte par le préfet
19 **BULLE** Presque plus de champignons aux Halles
21 **MORAT** Un casino au bord de l'autoroute

Audace, humour et civisme ont émaillé la prestation de serment

CONSTITUANTE • Après avoir rapidement mené à terme l'examen du règlement, les constituants ont prêté serment lors d'une cérémonie plus chaleureuse que prévu.



L'aula de l'Université de Fribourg avait encore bien des sièges vides: la population a manqué une cérémonie moins protocolaire que l'on aurait pu croire.

CHARLY RAPPO-FN

JEAN GODEL

Pour leur prestation de serment, hier à l'aula de l'Université, les constituants fribourgeois ont chanté. Sur des airs africains et sous la direction des quatre Singinois du groupe «Die Abakustiker». Certes, on a surtout entendu le registre médium des constituants, un brin intimidés, alors que la basse ronflante des pourtant nombreuses autorités cantonales et fédérales est demeurée plus discrète. C'est donc à une cérémonie finalement assez surprenante et réussie qu'un public un peu épars a assisté.

Appelés les uns après les autres, les 130 constituants ont promis, «sur leur honneur et leur conscience», de remplir leur devoir, ceci en levant la main droite, parfois même les trois doigts des Confédérés de 1291. A l'occasion de ce «point final» porté à

la phase préliminaire de mise en place, Bernard Garnier a tenu, pour la dernière fois en tant que président provisoire du bureau, à remercier le Département de l'intérieur et la Chancellerie d'Etat pour leur travail.

TONITRUANTE RHÉTORIQUE

Invitée à tenir un bref exposé sur le rôle de l'Etat, la présidente du gouvernement Ruth Lüthi a rappelé aux 130 élus du peuple que l'Etat, «c'est avant tout le souverain». «Une liberté sans Etat», a-t-elle lancé, «est une liberté pour ceux qui ont le pouvoir, pour ceux qui sont favorisés, pour les riches.» Voudrait-on aujourd'hui remettre en question les règles mises en place par l'Etat, jugées facilement liberticides, que l'on s'avancerait vers un «Etat darwiniste» dans lequel le fort s'imposerait au faible.

Le conseiller fédéral Joseph Deiss s'est ensuite rappelé l'enthousiasme

et les satisfactions qui ont été les siennes alors qu'il était président de la commission constitutionnelle du Conseil national: «Cela a été particulièrement stimulant, voire émouvant, d'établir le catalogue des droits fondamentaux de l'être humain garantis par notre Etat.»

Mais à n'en pas douter, la palme de l'audace et de la rhétorique est revenue – avec les éclats de rire et les applaudissements des constituants – au Romontois Yann Grandjean, la vingtaine fière, membre du Conseil des jeunes: «Le public ne s'intéressera à vos travaux que dans la mesure où vous osez relever les grands défis.» Devant un parterre tantôt médusé, tantôt amusé, Yann Grandjean, déconcertant donneur de leçons, a enjoint les constituants à briser les tabous: «Soyez l'imagination de notre république! Laissez à d'autres le soin d'en être la raison.»

Et comme si cela ne suffisait pas, l'étudiant a osé paraphraser notre président Ogi, non sans s'en excuser auprès de Joseph Deiss, et lancé un tonitruant: «J'ai confiance et je suis optimiste!» JnG

Deux nouveaux constituants

A la suite de la démission du Singinois Walter Etter (rd, Guin) pour des raisons professionnelles (mandat trop lourd), c'est Fabian Vollmer (rd, Saint-Antoine), deuxième des viennent-ensuite, qui a été nommé. Quant à Laetitia Deiss (dc, Fribourg), remplaçante de Raymond Bossy, elle a enfin obtenu l'accord de son employeur, la Confédération, et a donc rejoint les rangs de la Constituante. JnG

Rose-Marie Ducrot élue 1^{re} présidente

Sympathique, la proposition émise hier en début de séance par les chefs de groupes: élire par acclamation le président, les deux vice-présidents, ainsi que les sept autres membres du bureau et leurs suppléants. Une proposition empliée d'une force symbolique, qui tendait aussi à faire avancer les choses plus rapidement. C'est donc par acclamation que Rose-Marie Ducrot (dc, Châtel-Saint-Denis) a été élue comme première présidente de la Constituante. A 63 ans, la syndique de Châtel-Saint-Denis, ancienne députée (elle a été présidente du Grand Conseil en 1992) et ex-conseillère nationale entend aller de l'avant: elle a affirmé son intention d'agender en janvier la prochaine séance de la Constituante.

Katharina Hürlimann (r, Chiètres) la secondera en tant que première vice-présidente. Institutrice de formation, syndique de Chiètres et présidente du comité du Home médicalisé du district du Lac, Katharina Hürlimann, 52 ans, accèdera à la présidence au 31 décembre 2001. Un an plus tard, c'est le chef du groupe so-

cialiste qui prendra le flambeau: Christian Levrat (Pringy), a en effet été élu comme deuxième vice-président. A 30 ans, il est actuellement responsable du service juridique et porte-parole de l'Œuvre suisse d'aide aux réfugiés. Ce juriste est également au bénéfice d'une demi-licence en philosophie et d'un diplôme de politique, passé en Angleterre.

LES AUTRES ÉLUS

Les sept autres membres du bureau sont Danielle Julmy-Hort (dc, Zumholz), Dominique Viridis-Yerly (r, Marly), Martial Pittet (s, Morat), Werner Zürcher (udc, Meyriez), Noël Ruffieux (cs, Courtaman), Adolphe Gremaud (ouverture, Fribourg) et la benjamine Sophie Bugnon (citoyenne, Riaz).

Quant aux sept suppléants, il s'agit de Jean Deschenaux (dc, Ursy), David Hunziker (r, Semsales), Anna Petrig (s, Fribourg), Marcel Schuwey (udc, Villarepos), Regula Brühlhart (cs, Ueberstorf), Maurice Reynaud (ouverture, Farvagny) et Nathalie Deferrard (citoyenne, Chavannes-sous-Orsonnens).



Rose-Marie Ducrot, présidente de la Constituante, entourée de la première vice-présidente Katharina Hürlimann et du deuxième vice-président Christian Levrat.

CHARLY RAPPO

Au nom du PCS et des groupes ouverture et citoyenne, Philippe Wandeler (cs, Fribourg) a rappelé qu'ils avaient accepté sans rechigner l'idée que les grandes formations se parta-

gent la présidence. Toutefois, il souhaite, dans la mesure où les travaux dépasseront trois ans, que cette présidence revienne à l'un de ces petits partis. KP

ÉCOLE

Une étude plaide pour une meilleure intégration

ENFANTS D'IMMIGRÉS • Les écoliers suisses et étrangers ne doivent pas être séparés à l'école. Les enfants d'immigrés apprennent mieux l'allemand au contact de leurs camarades que dans des classes séparées, selon une étude. Et leur présence ne nuit pas aux progrès des Helvètes. L'étude, menée par une équipe de l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, a été menée auprès de 2000 enfants de Suisse alémanique et du Liechtenstein, indique mercredi le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) dans un communiqué. Elle a permis de comparer les performances des enfants dans les deux types de classes.

Des tests linguistiques ont permis de mesurer leur niveau en allemand au début et à la fin de l'année scolaire 1996-97. Les chercheurs se sont également penchés sur l'intégration sociale des enfants dans les classes.

Les classes de développement ou d'intégration accueillent trois fois plus d'étrangers et 20% de Suisses de moins qu'il y a 20 ans. Selon les chercheurs, cette évolution ne s'explique pas uniquement par la hausse de l'immigration, les déficits linguistiques des enfants ou les faiblesses individuelles.

Les enfants de migrants sont généralement moins bien évalués que leurs camarades suisses. Les chercheurs ont notamment observé que les enseignants plaçaient dans des classes spéciales certains enfants étrangers dont les compétences en allemand étaient meilleures que celles de 80% de l'ensemble des élèves – suisses compris.

Ce fait peut avoir une influence négative sur les résultats des écoliers. Les enfants d'immigrés apprennent plus vite et mieux l'allemand s'ils sont scolarisés dans des classes normales, relève l'étude. Dans les classes spéciales, ils sont en revanche moins stimulés à apprendre l'allemand dans les contacts avec leurs camarades.

Par ailleurs, les enfants sans passeport suisse sont souvent insuffisamment intégrés, que ce soit dans les classes spéciales ou dans les classes normales. Mais l'intégration des enfants étrangers ne s'améliore pas dans les classes spéciales, soulignent les chercheurs.

SUISSES PAS PÉNALISÉS

En revanche, la présence d'enfants étrangers dans les classes ne pénalise pas les enfants suisses «normalement et supérieurement doués». Leurs progrès sont les mêmes, qu'ils se trouvent dans des classes comptant jusqu'à huit étrangers peu performants ou dans des classes sans enfants d'immigrés faibles.

L'étude tord également le cou à une autre idée reçue: selon les chercheurs, plus les enfants de migrants sont nombreux dans le système de formation, plus les chances des enfants suisses augmentent de passer à une formation supérieure et de faire carrière. ATS

ACCIDENT

Conducteur identifié après avoir fui

VILLARS-SUR-GLÂNE • La police a identifié mardi l'auteur d'un accident survenu samedi vers 3 heures du matin à Villars-sur-Glâne. L'automobiliste, âgé de 36 ans, circulait à la route des Préalpes lorsque, en raison d'une vitesse trop élevée, il perdit la maîtrise de sa voiture qui endommagea une clôture, causant des dégâts évalués à 6000 francs. Cela n'avait pas empêché le conducteur de quitter les lieux sans demander son reste. KP